

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Démantèlement du camp pour le droit au logement : une violation de la liberté d'expression

Montréal, le 22 mai 2015– La Ligue des droits et libertés (LDL) condamne la décision du maire Coderre de recourir hier à l'intervention des forces policières pour démanteler le camp pour le droit au logement.

Dans une lettre qu'elle a fait parvenir au maire hier avant-midi, la LDL a réitéré son appui au camp, car l'accès au logement est un problème croissant et les gouvernements du Québec et du Canada ne remplissent pas leurs obligations en matière de droit au logement. La LDL a aussi rappelé au maire que le droit de réunion pacifique et de manifestation est protégé par nos Chartes et par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. « Nous sommes outrés de constater qu'un élu, qui avait fait du logement social et de la lutte à l'itinérance une priorité dès les premiers moments de son mandat, fasse maintenant preuve d'une telle intransigeance à l'égard d'un projet de camp visant justement l'exercice du droit au logement », affirme Nicole Filion, coordonnatrice de la LDL.

La LDL, qui avait dépêché des observatrices et observateurs sur place, déplore que le camp ait été démantelé avant même la fin de son installation, alors que rien ne justifiait une telle intervention.

« Les conséquences de ce démantèlement pour la liberté d'expression sont majeures, déclare Dominique Peschard, président de la LDL. L'occupation de l'espace public comme moyen d'expression est un droit. La présence de tentes au Centre-Ville de Montréal pour dénoncer les problèmes de logement a, en soi, une très grande valeur symbolique. L'emplacement stratégique du camp aurait permis de faire entendre ce message à un très grand nombre de personnes. »

« Le déroulement du démantèlement du camp illustre bien l'état lamentable de la situation de la liberté d'expression au Québec. Sous haute intervention policière, on a déconstruit les tentes qui allaient transmettre un message et donner une voix aux centaines de milliers de personnes qui vivent dans des conditions de logement inacceptables. L'espace public, qui devrait d'abord servir à l'exercice de la démocratie, est redevenu un lieu touristique et économique en à peine deux heures. Comme si ce n'était pas suffisant, les forces policières

sont allées jusqu'à saisir les pancartes des manifestant-e-s. Devant une telle violation de leurs droits, nous tenons à saluer le courage et la résistance de ces militant-e-s du droit au logement qui comptent continuer à porter leur message dans l'espace public au cours des prochains jours », conclut Dominique Peschard.

À propos de la Ligue des droits et libertés

La LDL est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l'homme.

-30-

Pour informations et entrevues :

Lysiane Roch, responsable des communications
514-715-7727